

**COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU
EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2012-2013 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 17 juin 2013 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents		Présence	Absence
M ^{mes} Julie Drouin	Présidente		X
Isabelle Poisson	Rep. Comité de parents	X	
Isabelle Tardif	Membre	X	
Isabelle Choquette	Membre		X
Anne-Marie Cardinal	Membre	X	
Isabelle Lamoureux	Membre	X	
Johanne Daudier	Membre		X
Wilma Machado	Membre		X
Marie Legault	Membre	X	
Chantal Gadoua	Membre		X
Audrey Bourgeois	Membre		X
Élaine Dadamo	Membre	X	
Annie Clermont	Membre		X
MM. Pascal Bujold	Vice-président	X	
Rachid Hacherouf	Membre		X
Benoit Lapointe	Membre	X	
Michel Rocheleau	Trésorier	X	
Alain Riendeau	Rep. Com. Parents substitut		
Représentants de la communauté			
M ^{me} Sophie Surprenant	Travailleuse sociale		X
M ^{me} Béatrice Perron	Représentant ARATED	X	
Représentant des directions d'école			
M Serge Caron		X	
Représentante des enseignants			
M ^{me} Jocelyne Veilleux			X
Représentante des professionnels			
M ^{me} Stéphanie Brosseau		X	
Représentante du personnel de soutien			
M ^{me} Joanne Lapierre			X
Services des ressources éducatives			
M ^{me} Marie France Martinoli	Directrice adjointe	X	

+ M^{me} Colette Larose (Commissaire)

1. Constatation du quorum

M Pascal Bujold constate le quorum à 19h25.

2. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président ouvre l'assemblée à 19h25 et remercie les membres de leur implication tout au long de l'année.

Il rappelle aux membres que la prochaine réunion aura lieu le 11 septembre 2013.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout au point #5 de la mise à jour des infos du site web.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M Michel Rocheleau et appuyée par Mme Anne-Marie Cardinal.

4. Parole au public

M^{me} Collette Larose salue les membres et les remercie de leur engagement dans la CSMV pour tous les enfants au sein du comité ÉHDAA.

5. Tour de table sur les rôles du comité

M. Bujold demande l'opinion des membres sur le rôle du comité à titre de comité consultatif au sein de la CSMV.

- Mme Legault mentionne que le comité est l'écho de ce qui se passe dans la vie de nos enfants. Les informations apportées ainsi par les membres servent de base pour amener des changements à la CS.
- Mme Cardinal aime le fait que le comité soit consulté et qu'il approuve des documents envoyés aux commissaires et à la direction générale. On apprend beaucoup en faisant partie du comité EHDAA.
- Mme Lamoureux mentionne qu'au départ, comme membre on vient chercher des informations pour notre enfant. Même si on est consulté sur des sujets des fois on a les mains liées avec les mesures du MELS. On est le chien de garde des enfants HDAA. Le comité de parents traite de

sujets plus globaux tandis que notre comité on est plus concentré sur les ÉHDAA. Mon souhait est que nous soyons une courroie de transmission pour informer les parents

- Mme Tardif mentionne que le comité est souvent consulté sur des choses pour lesquelles il n'a aucun levier ex. règles d'allocation budgétaires (et non sur la répartition des ressources) et espère être plus impliqué dans le plan stratégique. Le comité doit également informer d'avantages les parents et les outiller. Le comité doit devenir un joueur clé avant les décisions de la CSMV mais cela vient avec notre disponibilité de temps
- Béatrice Perron mentionne que le comité ÉHDAA guide et aide les parents de son association et qu'il est très enrichissant de siéger sur le comité. Elle remarque une plus grande implication et participation des parents qu'il y a quelques années.
- Benoît Lapointe indique qu'il y a un manque d'informations données aux parents dans les écoles et nous les membres sommes une courroie de transmission. Il mentionne que les parents qui se présentent au comité sont la « pointe de l'iceberg », que plusieurs n'osent pas venir. Nous pourrions faire des ateliers et développer le site web du comité avec plein d'informations pertinentes.
- Éline Dadamo constate elle aussi qu'il y a un manque d'information dans les écoles sur les services offerts et les marches à suivre selon les cas. En tant que parent on a besoin d'information. Elle dit aussi qu'au sein du comité, elle apprend des choses qu'elle aurait aimé savoir auparavant.
- Michel Rocheleau mentionne que l'insécurité nous amène souvent au comité selon les problèmes de nos enfants et pour en savoir plus sur leur avenir scolaire.
- Isabelle Poisson aimerait que le comité soit plus impliqué dans le POS (Plan d'organisation scolaire au secondaire), la loi sur l'intimidation et sur la modification du code de vie dans les écoles.
- Serge Caron informe les membres que les voies d'accès à l'emploi se développent de plus en plus avec le temps. Le POS permettra d'ouvrir les couleurs écoles aux ÉHDAA. Dans les comités sectoriels il y a des discussions sur plusieurs sujets ÉHDAA.
- Pascal Bujold désire que le comité puisse faire des recommandations sur des sujets autres que demandés par la direction de la CSMV. Les parents ont besoin d'avoir plus d'information et ils ont besoin d'échanger. La CS a besoin de nous pour des consultations et des recommandations. Cela pourrait aussi être sur des sujets inattendus

5.1 Projet de mise à jour du site Web de la CSMV

Mme Martinoli fait un bref résumé de la présentation effectuée le 22 mai dernier sur l'info-parents électronique qui doit être mise à jour pour la rentrée 2013-2014.

Certains éléments principaux sont mentionnés et revalider en groupe et quelques suggestions sont apportées:

- Mettre un encadrer dans les agendas des écoles avec l'adresse du site Web de l'info parents.
- Avoir l'info sur l'accessibilité du matériel informatique et le processus d'obtention de ce type de matériel.
- M. Caron rappelle que les ressources sont limitées et faire la demande est beaucoup de travail.
- Word-Q est accessible à l'ensemble des élèves de la CSMV toutefois on doit montrer une fiche explicative sur l'installation de l'application.
- Mettre le lien pour le guide D'accompagnement à l'intention des parents ayant de la Fédération des comités de parents du Québec.

6. Adoption du procès-verbal du 22 avril 2013

L'adoption du procès-verbal du 22 mai 2013 est proposée par M^{me} Lamoureux et secondée par M^{me} Cardinal.

7. Pause

8.Chantier ÉHDAA (Suivi)

M^{me} Martinoli indique que la prochaine rencontre aura lieu le 18 juin donc elle nous reviendra en septembre 2013.

9. Calendrier des réunions et de l'assemblée générale de l'année 2013-2014

Le calendrier préliminaire des rencontres du comité pour l'année scolaire 2013-2014 est remis aux membres. Il sera modifié et adopté officiellement lors de la première rencontre du comité après l'assemblée générale annuelle.

10. Parole au responsable du comité de parents

M^{me} Isabelle Poisson informe les membres sur les sujets qui ont été discuté lors du comité de parents du 10 juin dernier :

- Construction d'une école à Brossard

M. Bellini mentionne la difficulté de trouver un terrain à Brossard pour la nouvelle école. La ville de Brossard considère qu'elle n'a pas à se mêler d'affaires scolaires contrairement à la ville de Longueuil qui est proactive et qui a déjà réservé des terrains pour la CSMV pour de futures écoles.

- Une priorité en 2013-2014

M. Bellini indique que l'une des priorités des écoles l'an prochain sera l'arrimage du code de vie avec le projet école et la nouvelle loi pour la lutte contre l'intimidation.

- Comité consultatif sur le transport

10 laisser-passer par école pour 30 enfants et 3 accompagnateurs, directives à suivre et c'est hors heure de pointe et 1 laisser passer pour un groupe de 30+3.

- Fédération des comités de parents du Québec

M. Serge Lefebvre a été réélu à un poste de conseiller au Comité exécutif de la FCPQ. Son mandat s'étend du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2015.

- Commissaires parents

Retour assuré sur le transport versus le POS et les choix écoles pour des programmes écoles en 2013-2014.

11. Parole aux membres

Aucun

12. Affaires diverses

Il est mentionné aux membres qu'ils doivent faire parvenir leur compte de dépense à Pascal Bujold et à Mme Martinoli au plus tard le vendredi 21 juin.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h00 par M^{me} Isabelle Lamoureux et secondée par M Michel Rocheleau.

Rédigé par :
M Pascal Bujold, Vice-président

PB / ip